



École Dollard-Des Ormeaux

35, rue Anselme-Lavigne
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 1N5
☎ 514 855-4209
📠 514 684-6491



PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement (C.É.) de l'école Dollard-Des Ormeaux tenue le mardi 14 janvier 2020

Étaient présents :

Jonathan Boulanger	Sophie Brosseau
Carolina Gonzalez	Anouk Fortier
Asma Ahmed	Patrick Fortin
Karolina Sulkowska	Caroline Caty
Catherine Dion	Marie-Line Carrier
Ginette Fougère	Annie Crevier

Étaient absents :

Marc-Arthur Joseph
Geneviève Carrier
Ouerdia Meziane

1. Présences

Advenant 19 h 04, le quorum étant atteint, la réunion débute.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sophie Brosseau et appuyé par Annie Crevier d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 20-01-14-A

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2019

Il est proposé par Caroline Caty et appuyé par Catherine Dion d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

Résolution C.E. 20-01-14-B

4. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

5. Paroles au public

Aucun public n'est présent

6. Compte-rendu de la direction

6.1 Changement de membres au conseil d'établissement (information)

Madame Meziane a dû quitter le CÉ en raison d'un changement d'école. Elle est remplacée par Mme Fougère.

Geneviève Carrier est maintenant directrice-adjointe à l'école du Grand-Chêne. Des membres du personnel remplaceront madame Carrier de façon rotative.

6.2 Nouveau poste de secrétaire à combler (**approbation**)

Secrétaire

Madame Marie-Line Carrier se propose pour remplacer madame Geneviève Carrier.

Proposition : Madame Sulkowska

Appui : Monsieur Fortin

Résolution C.E. 20-01-14-C

Il est proposé par Mme Sulkowska et appuyé par M. Fortin d'approuver la proposition telle que présentée.

6.3 Budget révisé pour 2019-2020 (information)

Madame Fortier présente le budget 2019-2020. Des précisions sont apportées quant aux montants obtenus. Les écarts sont expliqués en raison du nombre d'élèves recensés en date du 30 septembre. Notre école doit absorber un déficit de 6932\$ de la commission scolaire. Ce montant correspond à une partie du déficit total de la commission scolaire. Le déficit de notre école est de 7597\$. Le déficit total de l'école est donc de 14 529\$ sur un budget approximatif de 1,5M\$.

6.4 Mesures dédiées et protégées (approbation)

Madame Fortier explique le document sur les mesures dédiées et protégées. Le tout est pour s'assurer que les allocations sont bien transférées aux écoles de la commission scolaire et qu'elles ne restent pas en suspens à la commission scolaire. À la toute fin du document, madame Fortier doit approuver que le montant a bel et bien été transféré et que les sommes ont été distribuées dans le budget de l'école en y apposant sa signature. Madame Fortier atteste que le montant de 210 526\$ a bel et bien été reçu pour l'école cette année.

Il est proposé par Mme Sulkowska et appuyé par Mme Fougère d'approuver le document des mesures dédiées et protégées tel que présenté.

Résolution C.E. 20-01-14-D

6.5 Estime – codage et programmation (information)

Madame Fortier explique que l'on souhaite que les élèves de l'école soient davantage exposés aux différentes technologies. Une offre du groupe ESTIME a été présentée au personnel enseignant et celui-ci a son intérêt. La phase d'essai aura lieu du 27 janvier à la fin juin, les lundis. Les groupes auront un atelier rotatif. Le coût sera absorbé par la commission scolaire. Toutes les classes vivront 3 ateliers. Le premier portera sur la programmation, le deuxième, Scratch : structure du récit et le troisième portera sur la programmation et le codage. Suite aux 3 ateliers, un suivi sera fait auprès du personnel enseignant afin de déterminer s'il y a un intérêt et s'il y a lieu de continuer l'an prochain. L'école a commencé à s'équiper au niveau des robots.

6.6 Conférence Alain Pelletier – intimidation (information)

Madame Fortier nous informe que M. Pelletier est venu à l'école l'an dernier et que deux ateliers ont eu lieu auprès des élèves. Suite à sa visite, une offre de formation aux parents a été présentée à l'ensemble des directions d'école. Celle-ci aura lieu à l'école Murielle-Dumont le 17 février.

6.7 Nouvelle signalisation du parc Pinecrest (information)

Madame Fortier explique que le parc Pinecrest a toujours été un point sensible lors des entrées à l'école le matin. Un sens unique a été mis en place suite à différentes interventions de la part de la direction et du conseil d'établissement. Par contre, les élèves, l'hiver, ne sont pas en sécurité puisque ceux-ci doivent zigzaguer entre les voitures sur la rue. Il est impossible d'y installer un trottoir. La ville a procédé à un changement au niveau de la circulation et de la signalisation. C'est maintenant un corridor piétonnier

entre 7h et 8h30 du lundi au vendredi. Un nouveau panneau devra être installé afin de le signaler aux parents puisque ces derniers ne semblent pas être au courant de la nouvelle réglementation.

7. Compte-rendu de l'OPP

7.1 Soirée cinéma (approbation)

Madame Fortier présente le projet de soirée cinéma. Ce sera le 7 février en soirée. Les portes ouvriraient à 18h30 et le film débiterait à 19h. L'OPP souhaite faire une campagne de financement (2\$ par enfant, 4\$ par adulte ou 8\$ par famille). Des collations, monnayant un montant entre 25¢ et 1\$, seront vendues. Chaque personne présente devra avoir sa propre bouteille d'eau. L'argent serait réinvesti dans diverses activités pour les élèves de l'école.

Résolution C.E. 20-01-14-E

Il est proposé par Mme Asma et appuyé par Mme Fougère d'approuver le projet de soirée cinéma tel que présenté.

7.2 Achats de livres à la bibliothèque allocation MEES VS part école (approbation)

Madame Fortier présente le document des allocations de la bibliothèque (Acquisition des œuvres littéraires 15103). 8248\$ cela représente 66% du budget total. Pour obtenir le montant maximal du gouvernement, l'école doit financer un montant de 4249\$. L'école a 14 452\$ dans ses poches grâce aux diner-pizza, ce qui correspond environ à 950\$ de pizza par mois. Cela correspond à un montant de 8000\$ par année. Il y a 6452\$ de gains. Il resterait un solde de 3751\$ en banque dans le compte de l'OPP qui pourrait servir à diverses choses ou réserver un montant pour la fête de la rentrée (2000\$). Il y a un fonds de roulement de 1751\$ dans l'OPP.

Résolution C.E. 20-01-14-F

Il est proposé par Mme Sulkowska et appuyé par Mme Dion d'approuver le document tel que présenté.

8. Compte-rendu des enseignants

8.1 Spectacle 100% Franco-Fun (information)

Monsieur Fortin explique que tout a très bien été. Il y a eu 4 spectacles en 2 jours. 1500\$ ont été amassés par la vente de billets. Les membres du comité se réuniront cette semaine afin de cibler ce qui sera fait avec l'argent.

8.2 Bouteille d'eau (information)

Madame Caty explique que les enfants ont reçu une bouteille d'eau comme cadeau de Noël cette année. Le logo de l'école est sur la bouteille et cela crée un sentiment d'appartenance. Les élèves ont apprécié.

9. Compte-rendu du Service de garde

9.1 Indexation des frais du SDG (information)

Sophie Brosseau explique que les frais du service de garde passent de 8,25\$ à 8,50\$ par jour.

9.2 Ajustement prix du service de diner 19-20 (**approbation**)

Sophie Brosseau exprime le souhait de faire passer le prix du service de dîner de 2,75\$ à 3\$ par jour. Un sondage auprès des autres écoles de l'ouest de l'île a permis de réaliser que la plupart des écoles ont ce tarif. Cela représente environ 50\$ de plus par année par élève qui est au service de dîner. Cela permettrait d'avoir un montant de 18 000\$ en marge de manœuvre pour pallier à certains déficits. Le ratio de 1-25 serait conservé pour ces élèves. Madame Fortier et madame Brosseau regardent le tout et en reparleront lors de la prochaine séance du conseil d'établissement. L'approbation est donc reportée à la prochaine rencontre du CÉ.

Résolution C.E. 20-01-14-G

L'approbation aura lieu lors de la prochaine séance du conseil d'établissement.

10. Compte-rendu du soutien technique

Rien à signaler

11. Compte-rendu du représentant de la communauté

M. Joseph est absent.

12. Compte-rendu du représentant de CRPRO

Le PV du 5 décembre n'a pas été reçu. Une formation offerte sur le CÉ a été appréciée par les parents présents.

13. Divers

Rien à signaler

14. Correspondance

Aucune correspondance n'est reçue

15. Levée de l'assemblée

Advenant 20 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, M. Boulanger lève la séance.

Jonathan Boulanger
Président

Anouk Fortier
Directrice